

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10225**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences humaines et sociales. Mention Histoire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1- Documentation

Collecter les informations, documents et supports relatifs à un objet d'étude, une thématique

- Constituer une bibliographie

- Rédiger des comptes-rendus

2- Gestion patrimoniale

Analyser les documents écrits, oraux, audiovisuels, archéologiques et/ou matériels

- Connaître et mettre en pratique les méthodes de conservation documentaire

- Classer ces documents selon la méthodologie employée

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Savoir synthétiser l'information

Avoir une vision critique des enjeux socioculturels dans le temps et l'espace

Connaître les civilisations et cultures occidentales et non occidentales (Méditerranée, monde arabe et musulman, monde africain, monde asiatique).

Pratiquer une langue vivante au niveau B1 du cadre européen commun de référence en langues

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Information et communication.

Métiers du livre et des archives

Enseignement et formation

Administration publique

Enseignant

Journalisme

Documentaliste, bibliothécaire

Agent du patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K2106 : Enseignement des écoles

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La Licence Sciences humaines et sociales. Mention Histoire sanctionne un niveau validé par l'attribution de 180 ECTS.

Descriptif des composantes de la certification :

Les thèmes abordés durant la formation sont les suivants :

- Histoire contemporaine

- Histoire moderne

- Histoire médiévale

- Histoire ancienne

- Méthodologie de l'histoire

- Choix parmi : anthropologie, géographie, histoire de l'art et archéologie, lettres classiques, lettres modernes, philosophie, sociologie, allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, chinois, japonais

- Langue vivante

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 100% d'enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 100% d'enseignants-chercheurs
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue, président de la commission pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Accords pour les Coursus intégrés avec - Universidad de Alicante Espagne Eberhard-Karls-Universität Tübingen Allemagne	

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêtés du 23 avril 2002 (JO n° 101 du 30 avril 2002 page 7821 texte n° 46)

Arrêté du 11 juillet 2008, relatif aux habilitations de l'Université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêtés du 23 avril 2002 (JO n° 101 du 30 avril 2002 page 7821 texte n° 46)

Arrêté du 11 juillet 2008, relatif aux habilitations de l'Université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Habilitation n° 20043697

Pour plus d'informations**Statistiques :**

ove@up.univ-mrs.fr

Autres sources d'information :

site du département d'histoire :

<http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?pagendx=4250&project=histoire>

[Université d'Aix-Marseille |](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix-Schuman, Aix-mmsh, Arles, Aubagne, Marseille-Saint-Charles

L'accès à cette formation par la reconnaissance de l'expérience (VAE) est possible. La date de mise en place correspondra donc à la date de première demande de VAE.

Historique de la certification :